

PAG en vigueur actualisé

- Zones à l'intérieur du périmètre d'agglomération:
- Zone d'habitation:
    - Secteur du noyau
    - Secteur moyenne densité
    - Secteur faible densité
    - Secteur soumis à un plan d'aménagement particulier
    - Zone d'aménagement différée

- Zone d'habitation pour personnes âgées
- Zone de bâtiments et d'aménagements publics
- Zone industrielle national (N)
- Zone industrielle communal
- Zone industrielle régional (R)
- Zone de sports et de loisirs
- Zone de verdure
- Zone inondable
- Monument naturel
- Réservoir d'eau
- Ligne se haute tension
- Accès au lotissement
- Chemin piétonnier
- Circulation et stationnement

- Zones à l'extérieur du périmètre d'agglomération:
- Zone agricole
  - Zone forestière
  - Zone de réserve naturelle (RN)
  - Zone tampon
  - Zone de réserve naturelle communale
  - Zone d'intérêt paysager
  - Zone de verdure
  - Zone spéciale (ZS)
  - Zone inondable
  - Ligne de haute tension
  - Circulation et stationnement

- Périmètre d'agglomération
- Limite de la commune

Mise à jour:  
 PAG approuvé définitivement par le  
 - Ministre de l'Intérieur en date du 26.08.2003  
 - Ministre de l'Environnement en date du 12.10.2000  
 PAP approuvés définitivement entre juin 1998 et octobre 2008  
 PAP reclassifiés approuvés définitivement entre mars 1998 et septembre 2014  
 Modification conformément à la loi n°10 du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain:  
 Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées  
 ZONE HAB-1 Zone d'habitation 1  
 Zones superposées  
 Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Fond de plan:  
 Administration du Cadastre et de la Topographie, Luxembourg  
 PCN - Exercice 2014  
 Parcelles cadastrales et constructions existantes  
 Limites de parcelles d'un PAP approuvé/en cours

Commune de Mondorcange  
**Etude préparatoire du PAG**

Analyse de la situation existante: PAG en vigueur actualisé

